



Ecole Française de Bata
5, Paseo Marítimo - Bata
Tél. 222 87 89 81
direction.bata@mlfmonde.org

Compte-rendu du Conseil d'école n°1 Jeudi 21 novembre

Présents : Mme Ondo Mba, Mme Monevi, Mme Kuo Bambo (en remplacement de M. Sandjong, absent), représentantes des parents d'élèves.

Le Comité de Gestion n'est pas représenté.

Mme Engonga, Mme Abeme, Mme Bilogo, Mme Akum, Mme Bonneval, M. Argoubi, M. Boyer, M. Kengni, enseignants de l'école.

M. Le Glatin directeur de l'école

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil des parents élus
2. Effectifs et équipe pédagogique
3. Adoption du règlement intérieur
4. Projet d'école et projets pédagogiques
5. Activités périscolaires
6. Bilan de la 1^{ère} période

Les parents d'élèves n'ont pas de questions particulières pour ce 1^{er} Conseil d'École.
La séance est ouverte à 18h00.

Un tour de table est organisé pour que chacun se présente.

1. Accueil des parents élus

Mmes Ondo Mba, Monevi et M. Sandjong sont les représentants des parents d'élèves pour cette année scolaire. Cette année, il n'y n'a pas eu d'élections étant donné que ces sont les seuls parents qui se sont présentés. Les suppléants suivants ont été tirés au sort le 11 octobre en présence de Mme Ondo : Mme Valentine Mbile, Mme Ntutumu et M. Kuo Bambo qui remplace ce soir M. Sandjong Tchouffa, titulaire. Les suppléants ont été conviés au Conseil d'École puisque le règlement l'autorise.

Un bref rappel du cadre dans lequel s'inscrit le Conseil d'Ecole est fait :

Dans le cadre du projet d'école, le Conseil d'École:

- donne ses avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école, mais aussi sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, notamment sur :
 - les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
 - l'utilisation des moyens alloués à l'école ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
 - les activités périscolaires ;
 - l'hygiène scolaire ;
 - la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
 - le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- adopte le projet d'école.

- Vote le règlement intérieur
Donne son accord :
- pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles;
Examine les conditions d'organisation du dialogue avec les parents (lors de la première réunion) ;
Doit être informé sur :
- les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- l'organisation des aides spécialisées ;

Les considérations d'ordre personnel, c'est-à-dire celles concernant des élèves en particulier, n'ont pas leur place au Conseil d'École.

2. Effectifs et équipe pédagogique

TPS/PS	MS/GS	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Collège
3	10	9	14	13	16
1	2	3	7	7	8 5 3 5 6 2

L'effectif total est donc de 65 élèves. Deux élèves doivent arriver début décembre de l'école de la Comilog à Moanda au Gabon, l'un en CE1, l'autre en 5^{ème}. D'autres arrivées pourraient avoir lieu début 2025 (Soeguibe). Deux élèves espagnols venant de l'école française de Valence pourraient aussi se joindre à nous.

3. Règlement intérieur

Les modifications du règlement intérieur sont minimes et ne concernent que les horaires :

Page 1 - Cours : 6° à 3° : *de 8h00 à 13h00 du lundi au vendredi et de 15h00 à 16h30 les lundis et mardis.*

Page 1 – Activités périscolaires : MS à 3° : *le lundi, mercredi et jeudi, de 15h00 à 17h00.*

Page 1 – Accueil : *Les portes de l'établissement sont ouvertes 15 minutes avant le début des cours, soit à 7h45.*

Page 4 – Activités périscolaires : *Les élèves inscrits aux APS doivent être conduits à l'école pour 15h et récupérés à 17h, les lundis, mercredis et jeudis.*

Ces modifications sont soumises au vote. Elles sont adoptées à l'unanimité.

Page 2 – Remises des élèves aux familles : *Les élèves doivent être récupérés par une personne majeure.*

Ce point est discuté. Il y a quelques années, un badge était remis aux personnes qui avaient l'autorisation de venir chercher les élèves de maternelle. Ce badge n'est plus utilisé. L'école n'a pas de document indiquant le nom des personnes pouvant récupérer les enfants à la sortie de l'école. Il est donc proposé de faire remplir un document indiquant clairement les personnes habilitées. Ce document sera valable pour la présente année scolaire. Pour l'année 2025-2026, la fiche de renseignements pourrait être modifiée en conséquence. Il est donc proposé : *Les élèves doivent être récupérés par une personne majeure, dûment habilitée et inscrite sur le document « Autorisation parentale » figurant au dos de la fiche de renseignement.*

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

4. Projet d'École et projets pédagogiques

Projet d'école. Les axes de ce projet, valable jusqu'en 2025 sont rappelés :

- S'exprimer
- Devenir citoyen
- Construire son autonomie à travers l'outil numérique.

Ces trois axes concernent tous les cycles. Il est rappelé que les différents projets et sorties au cours d'une année scolaire entrent dans le cadre du projet d'école.

Des projets sont en cours ou à venir pour cette année scolaire :

- un journal en classe est prévu en CE1/CE2. Il reste à formaliser.
- La Webradio est à relancer, des élèves de collège ayant émis le souhait de réaliser des Podcasts.
- Championnat de football « TOTAL » : il est en cours, l'équipe de l'école française devant jouer une demi-finale le 30 novembre prochain. Les parents d'élèves trouvent dommage que l'information concernant ce championnat n'ait pas été diffusée à l'ensemble de l'école : plus d'élèves et de parents auraient pu aller les encourager. Nous en prenons acte.
- Classe Culturelle Numérique : la classe de CM1/CM2 travaille sur la programmation avec le logiciel Scratch. C'est un projet de la MLF.
- Dis-moi dix mots : le collège sera inscrit à ce projet poétique de la MLF.
- Projet Francophonie : l'école a été sollicitée pour un projet sur la Francophonie en collaboration avec deux écoles publiques de Bata, Carlos Lwanga et Padre Sialo. L'objectif est de redynamiser le Français à Bata en mettant en place des échanges entre les élèves des différentes écoles par des rencontres, des débats. Étant donné l'âge des élèves de ces deux écoles, le projet concerne plutôt le collège.
- Des projets de classe sont également prévus : la cuisine en maternelle, la création d'une bande dessinée en CP.

Des pistes de sortie sont évoquées :

- Visite de la base navale de Tica
- Visite de Radio Asonga

Des événements fédérateurs sont prévus : le Téléthon le 11 décembre, le Carnaval en février prochain, la fête de la Francophonie en mars et la fête de fin d'année.

5. Activités périscolaires

Le choix a été fait cette année de proposer moins d'activités payantes et de ne pas proposer d'activités au Club Ukomba. Les activités ont donc lieu au sein de l'école. Il est intéressant de faire appel à des professionnels pour la qualité des activités telles que le Basket ou le BreakDance. Ces activités sont désormais prises en charge par le Comité de Gestion que nous remercions.

Voici le tableau des APS pour ce premier.

Activités périscolaires 1^{er} trimestre

	LUNDI		MERCREDI			JEUDI					
Horaires	15h00 / 17h00		15h00 / 17h00			15h00 / 17h00					
Niveaux	MS/GS	MS/GS	CE2 à Collège	CP/CE1	CP/CE1	CM2/Collège	CE2 à Collège	CE2 à Collège	CE2 à Collège	CP/CE1	CP/CE1
Activité	Jardinage	Arts plastiques	Théâtre	Informatique	Origami	Football	BreakDance	Basket	Informatique	Danse moderne	Jeux de société

Un représentant des parents d'élèves trouve dommage que les enfants d'une même famille ne puissent pas suivre ces activités le même jour. Après discussion, il nous semble très difficile de donner satisfaction à toutes les familles sur ce point.

6. Bilan de la première période

Un bilan en plusieurs points :

a. Rentrée

Globalement, la rentrée s'est bien passée avec un remplacement au pied levé en classe de CP pour pallier à l'absence d'une enseignante, prévue pourtant depuis le début du mois d'août. La rentrée a donc pu se faire dans de bonnes conditions. On peut déplorer tout de même les absences de nombreux élèves au mois de septembre. En CP, le taux d'absence a ainsi été d'environ 10%. En CE1/CE2, il monte à 19,5 % ; en CM1/CM2, il est de 20% ; au collège, de 21%. Pour le collège, c'est un gros handicap, plus encore que pour les autres niveaux étant donné le rythme qui est imposé par le CNED. On a du mal à rattraper le temps perdu en début d'année. Nous pouvons comprendre les difficultés des familles mais c'est néanmoins quelque chose qu'il faut mettre en évidence. Au mois d'octobre, les taux diminuent beaucoup : 3% en maternelle, 3,5% au CP, 9% en CE1/CE2, 2,1% en CM1/CM2, 1% au Collège, Un représentant des parents d'élèves signale que c'est une habitude qui s'est installée et qu'il n'y a pas d'urgence à faire la rentrée car peut-être que le programme ne commence pas d'emblée. Les membres du Conseil d'École invitent les parents à prendre leurs responsabilités : en cas d'absence dès le début de l'année, il faudra à l'avenir récupérer le travail qui n'aura pas été fait. D'autre part, il demande aussi aux parents d'informer le Directeur de l'Ecole en cas d'absence prévisible.

b. Retards

C'est un sujet dont il avait été question lors de la réunion plénière de début d'année : il fallait absolument limiter les retards du matin pour l'élève lui-même mais aussi dans l'intérêt de la classe. Si les retards restent acceptables dans leur nombre, il reste que certains retards ne sont pas excusés et que les retards prévisibles ne font pas l'objet d'appels ou de messages. La deuxième difficulté concerne les retards au départ de l'école. Ils sont encore trop nombreux et sont plus difficiles à limiter par le fait que ce sont en majorité des chauffeurs qui viennent chercher les élèves. La règle qui prévaut actuellement est la suivante : le Directeur appelle les parents dès que les élèves sont encore à l'école 15 minutes après la fin de la classe. Là aussi, le Conseil d'École appelle les parents à plus de rigueur.

c. Scolarité

Nous ne connaissons pas de problèmes de comportement, d'incivilités. La cour de récréation est calme et nous avons rarement à intervenir pour des conflits.

Au niveau du travail, les enseignants signalent systématiquement tout manquement, que ce soit au niveau du matériel qui aurait été oublié qu'au niveau des devoirs. Les enseignants constatent que le suivi des élèves pourrait être meilleur : des devoirs sont assez régulièrement oubliés. Les cahiers de liaison ne sont toujours signés.

Autre constatation, les parents ne rencontrent pas facilement les enseignants. Devant un doute ou une mauvaise compréhension d'une manière de faire, d'une méthode, la meilleure solution est d'aller voir l'enseignant qui expliquera comment il procède. Qui, mieux que lui, peut renseigner sur le travail des enfants et sur les méthodes utilisées ? C'est une collaboration qui est demandée, idée que M. Boyer, lors d'une réunion de classe de CP a rappelé de manière implicite. La collaboration est donc essentielle. De même, le suivi est très important : le cahier de liaison doit être consulté mais aussi tous les cahiers donnés à la signature.

d. Travaux

Le bâtiment se dégrade. Il présente de nombreuses infiltrations. L'Association est toujours à l'écoute et se montre très présente dès qu'un problème est signalé. Le Directeur et l'équipe enseignante la remercient pour sa réactivité. Les fuites sont colmatées mais une solution plus durable devrait néanmoins être envisagée. Au chapitre des travaux, le toit du préau de la cour s'est envolé le 10 septembre et il a été très vite remplacé. Des marelles ont été tracées dans la cour pendant les vacances de la Toussaint. Une vitre a été remplacée dans la classe du collège (M. Kengni) et la salle du 1^{er} étage a été remise en état pour devenir une petite salle d'Arts Plastiques. De même, la salle de TPS/PS a été, elle-aussi, remise en état.

Au niveau des améliorations, des ordinateurs doivent être remplacés ou réparés. Le changement est prévu courant décembre (Entreprise Trident). Ce serait une bonne chose évidemment dans la mesure où nous les utilisons beaucoup. La connexion est source de problèmes : il y a de trop

nombreuses coupures qui nous obligent à relancer tout le système. Bref, la connexion est très instable pour ne pas dire inexistante au rez-de-chaussée.

f. APC

Les APC sont mises en place depuis le 4 octobre : elles concernent pour moment 9 élèves dans des domaines tels que le langage (Maternelle), la lecture et l'écriture.

La remise des bulletins du 1^{er} trimestre aura lieu lors d'entretiens individuels avec les parents pendant la première semaine de décembre.

Pour le CNED, les bulletins nous parviendront au mois de février.

g. Communication

L'outil à privilégier est le cahier de liaison. Les parents sont donc incités à l'utiliser. Les mots sont doublés par un mail (bilingue).

Le site Internet sera bientôt mis à jour. Le problème général qui affectait tous les sites des écoles de la MLF est désormais résolu. Le site est maintenant à actualiser.

h. Sécurité

L'exercice incendie s'est déroulé le 13 novembre. L'évacuation a été réalisée en 1mn 35 s.

L'ordre du jour est épuisé. Une question d'une représentante des parents d'élèves est toutefois soumise :

Les parents qui ont deux ou trois enfants pourraient-ils avoir la possibilité de régler les frais d'inscriptions en trois fois ?

La réponse ne peut pas être donnée immédiatement mais elle sera portée à la connaissance du Comité de Gestion.

La séance est levée à 19h45.

Fait à Bata, le 23 novembre

ÉCOLE FRANÇAISE DE BATA

Mission Laïque française


directionbata@mlfmonde.org